

# informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région  
ANRAS



A la une  
CSIR PYREMED



Actualité régionale  
Hommage

N° 206 *Avril 2013*

## Etats Généraux CGT du ferroviaire

# dossier



Editorial .....	2
A la une .....	3
• CSIR PYREMED	
Luttes en région .....	4
• ANRAS	
Profession .....	5
• Métallurgie	
Activité Régionale .....	5
• Elections TPE 2012	

## Dossier .....7

- Etats Généraux CGT du ferroviaire
- Fret et transport des voyageurs
- Un projet alternatif



Actualité CESER .....	11
• Les interventions de la CGT	
Actualité régionale .....	14
• Hommage	
Les Brèves .....	15
• 8 mars 2013 : Journée de lutte des droits des femmes	
• IRHS : La crise, perspective(s) historique(s) et regard(s) critique(s)	
A vos agendas .....	15
• Congrès de l'UD du Gers	
• Congrès de l'UD de l'Aveyron	
• Congrès de l'UD du Tarn et Garonne	

## 50<sup>e</sup> congrès confédéral, une CGT unis.

Un congrès de la CGT est toujours un moment important, celui-ci a eu une particularité, c'est à Toulouse en 1936 qu'il y a eu la réunification de la CGT. Cet événement a été marqué par l'inauguration de l'esplanade Georges Seguy en sa présence devant la salle Jean Mermoz, un grand moment d'émotion.

Le dimanche, veille de l'ouverture du congrès, journée internationale avec plus de 80 pays représentés, les délégations étrangères ont salué Bernard Thibault et le travail de la CGT, autant pour la CES que pour la CSI. Ils savent qu'ils peuvent compter sur notre organisation pour les aider à la reconnaissance du droit syndical dans leur pays (je pense aux militants qui ont été emprisonnés et qui ont témoigné: Birmanie, Côte d'Ivoire, Palestine) et pour certains les aider à conquérir des droits pour la justice sociale.

Après le rapport très complet de Thierry Lepaon, les débats ont été riches et constructifs avec des échanges fraternels et combatifs. Le rapport d'activité a été approuvé à plus de 80 %, le rapport d'orientation voté à 83 %. La feuille de route de la CGT pour les 3 futures années est ainsi tracée. Dans l'immédiat, il a été décidé de faire une grande journée interprofessionnelle d'action avec grèves et manifestations le 9 avril 2013 contre le projet néfaste de l'ANI. Un moment très particulier et émouvant le dernier jour du congrès, un hommage a été rendu à Bernard en présence de deux anciens secrétaires généraux de la CGT, Georges Seguy et Louis Viannet. Les congressistes ont salué par des applaudissements soutenues le travail de Bernard pendant 14 ans à la tête de la première organisation syndicale du pays. Avec Thierry notre secrétaire général, nous allons déployer toute notre énergie pour poursuivre et obtenir des conquêtes sociales. Nous souhaitons à Thierry Lepaon et Marie-Laurence Bertrand (membre du bureau confédéral) tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles responsabilités.



**Roger-Pierre Lemouzy**  
Secrétaire régional



Comité Régional CGT  
Midi-Pyrénées  
7, place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 206 • Avril 2013  
N° d'inscription à la CP 0216505720  
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :  
Roger-Pierre Lemouzy  
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23  
e-mail : cgt.crimp@orange.fr  
site : www.cgt-midipyrenees.com  
Conception et réalisation :  
Sandrine Bellin  
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées  
Imprimé par le  
Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



## CSIR PYREMED

### « action syndicale européenne »

Le 14 mars 2013, le CSIR PYREMED était à l'initiative d'un rassemblement devant le siège de la représentation européenne à Barcelone.

Les neuf Organisations Syndicales du CSIR PYREMED ont participé au succès de cette manifestation organisée dans le cadre de la journée d'action européenne à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats, avec comme slogan :

**Ensemble pour un avenir meilleur. Non à l'austérité. Oui à l'emploi pour les jeunes.**

L'austérité ne marche pas. Elle a un effet récessif sur l'économie et appauvrit les citoyens les plus vulnérables. Le syndicat européen n'est plus le seul à le dire. Seul un changement de gouvernance économique et politique peut améliorer l'emploi et la croissance. L'union européenne a besoin de politiques audacieuses soutenues par un budget en faveur de la relance, d'investissements et de création d'emplois durables.

Il est urgent de changer de cap. L'union européenne doit avoir une dimension sociale forte. C'est pourquoi, la Confédération Européenne des Syndicats a organisé une action syndicale européenne les 13 et 14 mars 2013 en marge du sommet européen des 14 et 15 mars. Une des priorités de cette action a été consacrée aux jeunes qui paient le prix fort de la crise et de l'austérité.

Les jeunes européens sont davantage exposés au chômage que les autres catégories d'âge. En décembre 2012, 5,702 millions de jeunes de moins de 25 ans étaient sans emploi dans l'union européenne.

Lorsqu'ils travaillent, les jeunes ont souvent des « contrats atypiques ». Ces contrats riment avec précarité, bas salaires, et peu ou pas d'accès à la formation. Ils rencontrent des difficultés pour obtenir un logement et ont une protection sociale moindre. Investir dans la jeunesse est indispensable pour garantir aux jeunes une formation et des emplois de qualité.

**DES ALTERNATIVES EXISTENT : GARANTIR UNE INTÉGRATION DURABLE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.**

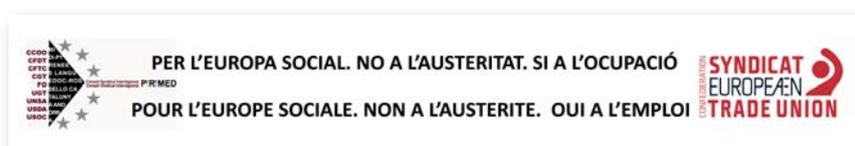
**En favorisant l'accès à une formation de qualité :**

- Mettre en place des mesures de prévention contre l'abandon scolaire des jeunes ;
- Obliger les gouvernements à garantir un accès à une éducation de qualité accessible à tous ;
- Améliorer l'orientation des jeunes afin de leur permettre de choisir la carrière qui leur convient ;
- Disposer d'un cadre de qualité pour les stages et l'apprentissage en Euro.

**En garantissant rapidement un emploi de qualité :**

- Mettre en place de mesures garantissant des emplois de qualité pour les jeunes ;
- Assurer le financement de ces mesures, via le Fonds Social Européen sans cofinancement exigé pour les pays en difficulté.

Une délégation a été reçue par le représentant de l'union européenne à Barcelone, les Organisations Syndicales du CSIR PYREMED lui ont remis une déclaration portant les exigences des salariés.



# ANRAS



### « Un dialogue de sourds ! »

*Un militant CGT est attaqué, c'est toute la CGT qui devient victime de la répression.*

Le vendredi 22 février 2013, à l'appel de la CGT et de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-Sud des syndicats de l'ANRAS (Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire) ce sont plus de 400 salariés-ées qui se sont mobilisés-ées. Devant l'ampleur et la gravité de la situation, ces salariés-ées issus-ues de cette association, de la santé et de l'action sociale, mais également de l'interpro et de différents départements et régions, ont exprimé massivement leur soutien aux salariés-ées de l'ANRAS et particulièrement à François Caspary, DS CGT, victime de discrimination syndicale.

En effet, depuis plusieurs années, l'ANRAS est le théâtre de tentatives d'intimidation, de déstabilisation des camarades de la CGT. Les représentants du personnel, à l'offensive, œuvrent pour la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés, ainsi que pour un accueil digne des usagers.

L'affaire du CER de Eup fermé sur décision préfectorale a été le dernier scandale de l'association, François Caspary qui s'est exprimé dans la presse à ce sujet a attiré les foudres de la direction. Ces attaques, orchestrées par la direction zélée de l'ANRAS, se jouent sur

fond de terreur et de répression. Quelle est la faute de notre camarade, si ce n'est celle de défendre avec conviction les valeurs qui devraient être encore celles de l'action sociale?

L'engagement militant de François Caspary, également conseiller Prud'hommes dans le Tarn, est sans faille et c'est ce que la direction entend lui faire payer.

François Caspary était donc convoqué ce vendredi 22 février au siège social pour un entretien préalable à sanction disciplinaire. C'était sans compter sur cette mobilisation exemplaire et la détermination des manifestants qui ont empêché notre camarade de se rendre à cet entretien! Une délégation s'est constituée, a voulu rencontrer le Directeur Général et le Président du CA. Nous sommes restés-ées des heures durant dans le couloir du siège social... pour obtenir un pseudo-entretien avec les dirigeants. Un dialogue de sourds! Ce rassemblement aura été un mouvement digne, calme, mais déterminé face à l'arbitraire des dirigeants « droits dans leurs bottes », qui n'ont à opposer que le mépris des salariés, des instances représentatives du personnel, des syndicats, et le recours aux huissiers et aux forces de l'ordre... Le Président du CA et le Directeur Général ont fini par quitter les lieux

dans un fourgon de la Gendarmerie! Certains-nes militants-tes seront évacués-ées manu-militari.

En fin d'après-midi, sur proposition de la Préfecture qui n'a daigné nous répondre de la journée, la Direccte a reçu une délégation.

La Coordination Régionale Midi-Pyrénées Santé et Action Sociale considère l'attitude de la direction de l'ANRAS rétrograde, discriminante, irresponsable, ne favorisant pas le dialogue social, bien au contraire. La CGT n'est pas dupe et refuse ce genre de pratique portant atteinte aux droits et libertés syndicales. Nous restons mobilisés-ées face à la situation:

- La CGT porte l'exigence d'un changement immédiat de gouvernance sous des formes qu'il appartiendra aux pouvoirs publics de déterminer.
- La CGT exige l'arrêt de toute procédure disciplinaire à l'encontre de François Caspary, qui s'est vu notifier un avertissement, par lettre simple, plusieurs jours après le rassemblement.
- La CGT prendra les dispositions nécessaires pour continuer et amplifier la lutte avec toutes les organisations professionnelles et interprofessionnelles jusqu'à l'issue positive de la situation.

**Cécile Pomiés**

*Coordinatrice régionale « Santé-Action Sociale »*



# Métallurgie

« une victoire pour tous les salariés »

*La décision de la cour d'appel de Toulouse est très claire: la direction américaine du groupe Molex était bien « co-employeur » pour le site de Villemur-sur-Tarn (fermé en octobre 2009) et le conseil des Prud'hommes de Toulouse est bien compétent à traiter le dossier.*

Malgré tous les artifices juridiques mis en œuvre pour tenter de se dédouaner de sa responsabilité dans ce gâchis social et industriel, c'est une nouvelle déculottée juridique pour cette direction mafieuse qui a déjà vu deux de ses dirigeants condamnées à six mois de prison avec sursis et à dix mille euros d'amende. Si c'est une victoire pour les ex-Molex, c'est aussi, en reconnaissant la responsabilité sociale de la direction du groupe dans la fermeture de Molex Villemur, une victoire pour tous les salariés.

L'affaire va donc se poursuivre aux Prud'hommes pour traiter cette fois du fond: la fermeture du site était-elle économique ou abusive, voire frauduleuse?

Pour la CGT Molex et les 212 salariés qui ont porté plainte soit devant le Conseil des Prud'hommes pour 193 d'entre eux, soit devant le tribunal administratif pour 19 délégués du personnel, il n'y a aucun doute sur le sujet et la direction va devoir s'en expliquer. Mais nous savons le

chemin encore long pour faire valoir nos droits légitimes. Bien qu'insuffisants, ils nous permettent quand même aujourd'hui d'avoir des recours devant la justice. Contrairement à l'Accord National Interprofessionnel (ANI) signé entre patronat et CFDT, CGC, CFTC du 11 janvier 2013 qui, si celui-ci est transcrit dans la loi, limitera très fortement ces recours: les dossiers comme MOLEX, CONTINENTAL, FRALIB, FREESCALE, SANOFI, ARCELOR-MITAL, PSA, RENAULT, etc... deviendront quasi inexistants. Les directions des grands groupes auront les mains libres pour satisfaire encore plus les exigences financières.

La CGT Molex mettra tout son poids pour que la prochaine étape des prud'hommes soit une victoire permettant aux anciens salariés de Molex non seulement de requalifier le licenciement économique en licenciement abusif, mais de retrouver pleinement leur dignité. Elle appelle également tous « les Molex » ainsi que l'ensemble du monde du travail à participer massivement aux actions contre l'accord du 11 janvier et pour une autre politique industrielle et sociale garantissant des droits nouveaux pour les salariés.

**Pour la CGT Molex**  
Guy Pavan, Délégué Syndical



# Elections TPE 2012

« construire un syndicalisme nouveau »

Ce sont 32 camarades de la région Midi-Pyrénées ayant participé activement à la campagne des élections TPE, représentant 6 départements (étaient absents le Lot et l'Aveyron, pris par leurs occupations locales) qui se sont retrouvés le 15 février 2013 à Saint-Sulpice (81) pour faire l'analyse de ces premières élections, en présence de Philippe Antoine, conseiller confédéral pour l'artisanat et les TPE.

Le constat a été fait par tous sur l'excellent accueil que nous avons reçu dans les différentes rencontres organisées par la CGT, et qui a amené le très bon résultat de notre organisation lors de ce scrutin, et ce malgré les difficultés occasionnées par l'organisation même de ce vote : les salariés ont mis la CGT très largement en tête devant la CFDT et Force Ouvrière et dans notre région la CGT obtient même autant que les deux autres organisations réunies. Il a été également souligné le bon score



de la CGT au collège cadre, qui se positionne à la troisième place.

Malgré un manque de forces militantes relevé par quelques participants, c'est un bon résultat obtenu dans une élection particulière, puisqu'on ne votait pas pour des candidats mais pour un sigle, qui démontre que les valeurs défendues par la CGT passent bien, ce qui confère à la CGT une responsabilité nouvelle envers ces salariés, qui n'est pas qu'un conseil juridique qui se fait habituellement en règle générale, mais bien le gain de droits nouveaux conformes à leurs aspirations particulières du seul fait de leur statut particulier.

L'accent a donc été mis sur la nécessité de poursuivre envers les travailleurs de l'artisanat et des TPE le travail commencé à travers la campagne. Il a été souligné par Philippe Antoine, que la structure de ce salariat (2 à 3 salariés par entreprise) ne permet pas de faire comme dans les grands établissements, et qu'il est donc nécessaire de construire envers ces petites structures, un syndicalisme nouveau plutôt basé sur la proximité, comme en Haute Garonne où s'est créé récemment un syndicat CGT des garages et des services de l'automobile. Il a été également souligné par l'assemblée la difficulté, au vue de la diversité des métiers dans ces secteurs, de situer les syndiqués



dans telle ou telle fédération, ce qui demande une réflexion sur le sujet incluant un peu plus de souplesse dans nos organisations.

Le lien a été fait avec l'accord inacceptable du 11 janvier qui va fragiliser encore plus ce salariat isolé déjà touché par la précarité, les bas salaires, etc..., qui nécessite de revenir rapidement vers lui, pour informer et proposer d'autres choix. Le débat s'est clos sur la vision d'un vaste chantier pour que lors des prochaines élections, dans quatre ans, nous puissions nous présenter devant ces salariés non seulement avec des propositions, mais également avec des acquis concrets, qui ne pourront être que proportionnels aux forces déployées sur le terrain. C'est autour d'un repas convivial et fraternel que s'est terminée cette matinée de débats et la campagne TPE 2012.

**Guy Pavan**

Animateur de l'activité « Artisanat-TPE »



# Etats Généraux CGT du ferroviaire

« le déclin du transport fret »

## **DES ETATS GÉNÉRAUX CGT DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE, POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE LE SERVICE PUBLIC DE DEMAIN.**

Fin 2011, lors des assises ferroviaires initiées par Madame Nathalie Kosciusko-Morizet, était abordée la question cruciale de l'avenir du service public dans le transport ferroviaire.

La fédération CGT des cheminots considérait alors que ce débat ne pouvait pas se dérouler à huit clos car les mesures qui en découleraient ne seraient pas sans conséquences pour les usagers, les cheminots et les collectivités autorités organisatrices de transports.

La fédération CGT des cheminots décidait de porter le débat auprès des élus et de la population et lançait sur l'ensemble du territoire « les états généraux du service public ferroviaire ».

### **Plusieurs objectifs recherchés au travers de cette démarche**

- créer les conditions pour rencontrer et débattre avec les usagers, les citoyens, les élus, les associations et les cheminots,
- partir de la réponse aux besoins des populations en matières de transport de voyageurs et de marchandises pour construire le service public ferroviaire de

demain avec ceux qui l'utilisent et ceux qui le font!

- dynamiser une démarche revendicative dans les syndicats, à partir de la situation existante et des besoins exprimés par les différents acteurs. En clair sortir de la résistance et passer à l'offensive!

C'est ainsi qu'en Midi-Pyrénées, les syndicats CGT de cheminots, en lien avec les Unions Départementales CGT, ont organisé, tout au long de l'année 2012 et en ce début d'année 2013, 14 débats dans l'ensemble des départements, autour du thème « *de quel service public ferroviaire avons-nous besoin dans nos territoires ?* »

### **Cette campagne s'est clôturée, le 29 janvier 2013, par des Etats Généraux Régionaux à Toulouse autour de deux tables rondes :**

- Quel avenir pour le transport ferroviaire de marchandises en Midi-Pyrénées ?
- Transport de voyageurs, aménagement du territoire, quel service public ?

### **LE FRET FERROVIAIRE**

Les tenants du Libéralisme ont défendu l'ouverture à la concurrence comme « la » solution pour développer le fret ferroviaire et entraîner le report modal de la route vers le rail! Le constat est irréfutable, c'est l'inverse qui s'est produit. La part

modale du fret ferroviaire est passée de 17 % en 2003 à 12 % en 2011 et le volume transporté de 50 milliards de Tonnes/Kilomètre à moins de 30. Désormais de nombreuses entreprises n'ont plus accès au transport ferré et dans le même temps c'est un véritable plan social qui a eu lieu chez Fret SNCF! Aucun département de notre région n'est épargné par le déclin du transport fret ferroviaire, alors que le volume multi modal ne cesse de croître. (Plus 5,10 % en 2010 et plus 2 % en 2011). Les exemples sont légion.

Alors que sur la ligne de l'Ariège, Fret SNCF assurait du trafic pour les eaux de Montcalm, pour les forges de Niaux, pour le talc de Luzenac, pour le sucre et les hydrocarbures de l'Andorre et enfin pour l'armée à Montlouis, l'entreprise nationale ne dessert plus que l'embranchement ARTERRIS à Cintegabelle.

Sur le Tarn et Garonne, nous sommes passés en douze ans de 2,5 millions de tonnes à 314 000 tonnes. Cela correspond à 100 000 camions de plus sur les routes de ce département.

# Fret et transport des voyageurs

« être déclaré d'utilité publique »

Sur les Hautes Pyrénées, il ne reste que l'usine ARKEMA qui est desservie trois fois par semaine par le fer. Dans cet exemple précis, la dangerosité du produit impose un transport par fer. Qu'en serait-il s'il n'y avait pas cette obligation. Sont passés à la route le trafic de Bauxite de Sarrancolin, les marchands de bois et le transport de maïs de l'entreprise Euralis. Comble de la bêtise, à Bagnères de Bigorre, une entreprise qui fabrique du matériel ferroviaire roulant achemine sa fabrication par la route alors que la ligne ferroviaire existe toujours.

Entre Lot et Aveyron, il existe une ligne fermée aujourd'hui et que le Conseil Général 46 envisage de transformer en une voie verte. Une étude a été commandée conjointement par le Comité d'Etablissement Régional Midi-Pyrénées et le CE fret pour évaluer les potentialités de transport ferroviaire. Pour le fret il en ressort un volume minima de 250 000 tonnes par an, soit l'équivalent d'un train par jour. La balle est aujourd'hui dans les mains du Conseil Régional et des Conseils Généraux du Lot et de l'Aveyron.

Pour la CGT, le transport par fer a un avenir s'il est considéré comme un service public, avec une politique d'aménagement du territoire soucieuse de l'environnement et de l'impact économique et social. De même, un trafic FRET ne peut se développer

qu'à la seule condition de l'existence d'un triage, véritable poumon d'une région. En ce qui nous concerne, celui de Saint-Jory est fermé depuis juin 2005, alors qu'il était à la fin des années quatre-vingt-dix le plus moderne d'Europe avec une capacité de triage de plus de 2000 wagons jour. Chaque entreprise, qu'elle soit implantée en milieu rural ou dans une zone urbaine, doit être traitée de la même manière, avec les mêmes tarifs. Cela passe par l'arrêt de cette politique du bénéfice à tout prix et par la mise en œuvre d'une politique de volumes intégrant le retour du wagon isolé et de la réouverture des gares fret.

Pour la CGT, le fret ferroviaire doit être déclaré d'utilité publique!

## LE TRANSPORT FERROVIAIRE DES VOYAGEURS

C'est une réponse efficace, propre et moderne aux besoins de transports des populations. Pour cela, il faut des trains adaptés aux besoins: rapides pour certains, fréquents ou de grande capacité pour d'autres... Il faut également un réseau ferré adapté à ces circulations sur l'ensemble du territoire, tant urbain que rural. C'est de l'articulation de ces différents services ferroviaires entre eux mais également avec les autres modes de transport, que naîtra un aménagement du territoire

réussi et un service public performant.

### **TGV Toulouse Paris**

Pour la CGT, la 4<sup>e</sup> ville de France ne peut rester à l'écart de la LGV! La ligne Bordeaux-Toulouse est non seulement la porte qui mettra Paris à environ 3 heures du Capitole mais également un maillon de la future transversale Bordeaux Marseille à grande vitesse. Cette infrastructure nouvelle est véritablement indispensable si l'on ambitionne, comme la CGT, un développement de qualité des services TER et une véritable reprise du fret ferroviaire.

### **Les liaisons Intercités**

Depuis 2 ans, une convention désigne l'Etat comme Autorité Organisatrice des services Intercité de jour et de nuit. Ces trains sont essentiels pour la desserte de nos territoires. Malheureusement ces circulations quotidiennes se voient régulièrement amputées de plusieurs jours de circulation, principalement du fait de travaux (ex. la Palombe bleue Tarbes-Paris ou Latour de Carol-Paris) ou du manque de fiabilité d'engins moteurs vieillissants (ex. Rodez-Paris). Si le spectre de l'ouverture à la concurrence de ces trains s'est éloigné, l'avenir de nombreuses relations ne semble pas pour autant garanti. Un désengagement de l'état entraînerait une rupture de l'égalité de traitement des usagers sur le territoire.

# Fret et transport des voyageurs

répondre aux besoins de transports

## Le TER

Sous l'impulsion de la Région Midi-Pyrénées, le nombre de TER a été multiplié par deux. La fréquentation a également doublé en 10 ans (alors que les effectifs de cheminots ont chuté de 22 % sur la même période). Fruit du succès, aujourd'hui de plus en plus de circulations sont en sous-capacité. Cela pose les questions :

- du nombre de matériels disponibles
- de la composition des trains limitée par la longueur des quais
- de la politique d'arrêt des trains

Enfin si le TER doit s'adapter au développement du périurbain avec la création de nouvelles haltes (Roques/Garonne) ou de nouvelles dessertes (Toulouse-St-Jory), cela ne devra en aucun cas être fait au détriment de la desserte des zones diffuses ! La CGT veillera à l'égalité d'accès au service public ferroviaire pour tous.

## Infrastructures

Le réseau régional de Midi-Pyrénées est essentiellement à voie unique. Le Plan Rail de rénovation du réseau initié et cofinancé par le Conseil Régional garantit aujourd'hui la pérennité des lignes rénovées, mais aucun relèvement de vitesse n'a été réalisé (sauf entre Toulouse et Saint-Sulpice). De plus, deux lignes régionales n'ont toujours pas bénéficié de régénération : Rodez-Millau et Montréjeau-Luchon. La CGT appelle à terminer le renouvellement du réseau régional et à poursuivre

les doublages de voies entre St-Sulpice et Tessonnières, Portet-St-Simon et Foix ainsi qu'entre Toulouse-Arènes et L'Isle-Jourdain. Mais ce réseau remis à neuf doit rester disponible. Pour cela, la CGT revendique un nombre suffisant de cheminots de l'équipement pour pouvoir intervenir rapidement et régulièrement sur la maintenance préventive et curative de la voie et de ses abords, sans impacter la circulation des trains. La CGT porte la rénovation et la réouverture aux TER des lignes Auch-Agen et Tarbes-Mont de Marsan.

## Matériel

L'engagement du Conseil Régional sur le matériel est là aussi important. Avec la livraison de 25 Régiolis dès 2013 plus 11 commandés pour 2014, le parc TER aura été entièrement renouvelé ou rénové. La maintenance est la clé de la réussite pour garantir la fiabilité du matériel neuf ou plus ancien. Elle nécessite du personnel qualifié et des infrastructures adaptées. C'est pour cela que la CGT dénonce la politique de l'emploi dans la filière matériel à la SNCF (19 postes non couverts en 2012 sur le Technicentre Midi-Pyrénées). Côté infrastructure, la CGT s'est positionnée, dans le cadre de l'arrivée de la LGV, pour le développement des installations de maintenance à Toulouse Raynal afin d'accueillir et entretenir correctement l'ensemble des matériels roulants.

## 2013 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LE SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE

Le 30 octobre 2012, M. Frédéric Cuvillier, Ministre des transports, a présenté les grands contours de sa réforme du système ferroviaire. Depuis il a chargé Jean Louis Bianco, ancien ministre, de mener les concertations avec l'ensemble des parties prenantes du secteur ferroviaire. Des lettres de missions ont également été envoyées aux présidents de la SNCF et de RFF ainsi qu'au Président de la Région Pays de la Loire concernant les attentes des régions en tant qu'autorités organisatrices. Les propositions des uns et des autres doivent être remises rapidement afin de pouvoir élaborer un projet de loi qui sera présenté au parlement avant la fin du premier semestre 2013. Pour la CGT, les décisions qui vont être prises vont structurer durablement le système ferroviaire, son efficacité sociétale et le statut social des cheminots ! L'objectif doit être de répondre aux besoins de transports voyageurs et marchandises, aux enjeux environnementaux et d'aménagement du territoire et non pas aux logiques d'ouverture à la concurrence, de remise en cause des entreprises publiques et de dumping social.

# Un projet alternatif

« intervenir tous ensemble »

## **POUR CELA LA CGT DÉFEND UN PROJET ALTERNATIF : « LA VOIE DU SERVICE PUBLIC »**

La proposition présentée par la CGT (seule organisation syndicale à avoir présenté un projet global et finalisé) a le double avantage de répondre aux critères imposés par les règlements européens en vigueur tout en maintenant le caractère intégré de l'entreprise publique.

- Séparer structurellement les différentes instances décisionnelles tout en les maintenant sous maîtrise publique en attribuant la tutelle financière de la SNCF sous l'autorité de l'APE\* et en donnant à la DGITM\* la responsabilité nationale de la répartition des capacités, de la tarification des péages et des investissements.
- Mettre en oeuvre, au niveau local de la production, une organisation mutualisant les ressources des



activités, tout en conservant une gestion comptable séparée (Europe oblige!).

- Dans une conception de proximité et d'accessibilité des services publics, les Etablissements Multi Activités regrouperaient l'ensemble des services dans un bassin économique et d'emplois.
- Leur management unique organiserait les synergies des différents services pour répondre aux besoins et éviter les conflits d'intérêts entre activités, que l'on retrouve inévitablement dans des organisations séparées.
- Une nouvelle étape dans la régionalisation et mieux reconnaître le rôle des Autorités Organisatrices des Transports: les conventions TER doivent se faire de manière tripartite Etat-Régions-SNCF afin de coordonner les différentes liaisons, de garantir une péréquation des moyens et de responsabiliser l'Etat sur le subventionnement des AOT. Les Régions de France devraient être représentées au CA de la SNCF.
- Restaurer durablement l'économie du système ferroviaire. La CGT préconise plusieurs leviers: la réunification du système et l'organisation du travail en multi-activités sont deux sources d'économies substantielles. Cela annule les coûts liés aux interfaces et donne la souplesse nécessaire.

### *Côté ressources, nous proposons :*

- utiliser la taxe poids lourd (mise en oeuvre en juillet 2013),
  - taxer les autoroutes (leurs profits exubérants sont faiblement imposés) ou mieux renationaliser le réseau autoroutier,
  - attribuer un Versement Transport aux Régions (seule AOT\* n'en bénéficiant pas),
  - créer un pôle public financier et une épargne populaire affectée aux investissements des infrastructures
- L'avenir du système ferroviaire, du service public ou tout simplement l'organisation du transport ferroviaire au quotidien sont des enjeux qui dépassent largement le cadre des cheminots: Usagers, citoyens, élus et cheminots avons notre mot à dire! Ces états généraux ont mis en exergue nos convergences d'intérêts. Aussi, les cheminots CGT vont continuer, peut être sous d'autres formes, à créer les conditions pour intervenir tous ensemble!

(APE: Agence de participation de l'État,  
DGITM: Direction générale des infrastructures,  
des transports et de la mer,  
AOT: Autorité organisatrice des Transports,  
RFF: Réseau Ferré de France,  
DCF: Direction des Circulations Ferroviaires)



# Les interventions de la CGT

« un budget en baisse »

## **INTERVENTION DU GROUPE CGT SUR L'AVIS « LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DE COHESION DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LA PÉRIODE 2014-2020 »**

L'Europe est un continent malade, malade de croissance, malade d'insécurité sociale, matérielle et culturelle et surtout malade de chômage. Fléau qui touche notre pays à présent à près de 11 % de la population active, plus de 25 millions de personnes au niveau de l'Union. Dans certains pays du Sud de notre continent, le taux ce chômage atteint et dépasse même 25 %, voire 50 % chez les adultes jeunes (Espagne, Grèce...), situation tout à fait comparable à celle de la grande crise qui suivit le krach boursier de 1929. Pour remédier à cette catastrophe économique et réparer les dégâts parfois irréversibles que la crise est en train de causer, l'Union Européenne a défini une nouvelle stratégie pour la période à venir: « développer une croissance intelligente, durable et inclusive ». Il conviendrait de déchiffrer cet affichage, mais nous y reviendrons plus tard. L'Union Européenne qui a définitivement perdu tout esprit de solidarité au niveau du continent, n'a d'autre choix à proposer que celui de l'austérité pour tous et plus particulièrement pour les peuples qui ont été plongés dans cette crise par les inconséquences des décideurs politiques nationaux et

européens et par l'avidité des acteurs économiques maîtres absolus des leviers financiers du système dans lequel nous vivons. L'austérité appliquée à l'Union Européenne se traduit par un budget en baisse de 3,7 % pour un montant pluriannuel de 908 Mds d'€. Globalement, autant dire que ce n'est pas l'UE qui permettra la relance de l'économie pourtant indispensable.

La baisse du budget évoquée touche différemment les fonds: moins 40 % sur le FEDER et le FSE; fonds qui logiquement aident les associations, les collectivités et les entreprises, donc les acteurs essentiels de la vie sociale et économique des régions. La réalité du niveau de l'aide européenne sera donc un frein aux objectifs fixés « croissance intelligente durable et inclusive ». Par contre il y a statut quo pour les financements de la PAC, ils sont maintenus au même niveau, deux poids donc et deux mesures, nous avons l'habitude...

Pour définir les nouveaux programmes pour la période qui arrive, l'UE a défini des priorités en termes d'objectifs thématiques, au nombre de 11. Au premier abord on peut difficilement s'opposer à ceux-ci bien sûr, ils vont tous ou presque a priori dans le sens du progrès. Une exception toutefois pour la CGT: l'association de la promotion de l'emploi et du soutien à la mobilité de la main d'œuvre. Cet objectif ainsi défini, suppose d'emblée que le développement de l'emploi et donc la lutte contre

le chômage, sont directement corrélés à l'impérieuse nécessité d'une mobilité de la main d'œuvre, mobilité que l'on suppose à la fois géographique et professionnelle; bref, la fameuse flexibilité du marché du travail qui a prévalu dans l'ANI signé par 3 OS de salariés non majoritaires et le MEDEF en janvier dernier... mais là n'est pas le sujet.

Compte tenu de ces éléments, nous aurions souhaité que l'avis du CESER Midi Pyrénées soit nettement plus critique à propos de ces choix stratégiques qui sont tout sauf neutres dans la manière d'aborder les problèmes de fond qui touchent l'ensemble de notre organisation sociale et économique. Au lieu de cela, les propositions de l'avis, se concentrent uniquement sur les aspects purement formels, qui sans doute ne sont pas inutiles mais qui à aucun moment n'abordent les questions de fond, sur les effets causés par la spéculation financière ou immobilière dans l'économie réelle et les moyens à mettre en place pour neutraliser celle-ci.

A titre d'exemple, la question de la lutte contre la pauvreté, objectif thématique énoncée par la commission, est traitée de manière strictement réparatrice sur des ciblages spécifiques comme les femmes seules et peu qualifiées, ou à propos des sans domicile fixe ou des mal logés, aider à « la mutualisation des accueils... pour prévenir les problèmes sociaux, etc. »

# Les interventions de la CGT



« répondre aux attentes des citoyens »

Nous ne nous attendions pas à ces inventaires « à la Prévert » en guise de propositions pour traiter des problèmes aussi graves que la remise en cause de notre cohésion sociale, effet de la crise avec une montée sans comparaison du chômage et de la pauvreté depuis deux ans. Compte tenu du moment et de l'opportunité que constitue cet avis, nous aurions souhaité un engagement beaucoup plus fort du CESER car le temps n'est plus aux tergiversations; engagement pour dénoncer les causes réelles de la crise actuelle et, comme propositions, la mise à disposition franche et contrôlée des moyens que constituent les fonds européens auprès des acteurs de la société pour permettre une relance économique seule capable de relancer l'emploi dans notre région comme dans le reste de l'Europe sinistrée...

Les réalités économiques et sociales, à l'instar de l'affaire SANOFI ont tout de même influencé certaines propositions, ainsi on peut lire: « le CESER demande le renforcement du suivi, de l'évaluation, de la conditionnalité des aides et du contrôle des programmes ». Dans les conditions requises, nous retrouvons des préoccupations que nous partageons à la CGT: « maintien et développement de l'emploi, respect des droits des salariés, niveau des investissements durables, possibilité de demander le remboursement des aides en cas de non respect des engagements ou en cas de délocalisation... ». Autre élément important cité

dans cet avis, la nécessité d'impulser un rééquilibrage économique et social des territoires de Midi Pyrénées avec la définition d'une « stratégie régionale ». Ce vœu est souvent mis en avant mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, les paroles ne sont pas toujours suivies d'actes concrets.

La CGT s'abstiendra.

**Bernard Margras**

*Pour le groupe CGT au CESER*

### **INTERVENTION DU GROUPE CGT SUR L'AVIS SUR L'AVENIR DES POLITIQUES TERRITORIALES DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES.**

Cet avis sur l'avenir des politiques territoriales dans notre région se situe dans un contexte économique et social dégradé, avec plus de 10 % de privés d'emploi en région et plus de 14 % de la population de la région Midi-Pyrénées vivant sous le seuil de pauvreté.

En même temps, nous sommes en pleine préparation du CPER 2014-2020, qui va déterminer des orientations politiques pour notre région, et la future loi sur l'acte III de la décentralisation, qui va modifier l'intervention des collectivités territoriales.

Depuis des années, les politiques publiques « correctrices » des inégalités sociales et territoriales ont été essentiellement axées sur l'encouragement au développement et à la compétition entre territoires.

Les pôles de compétitivité pénalisent les territoires environnants en siphonnant les activités et donc l'emploi, en confortant des territoires déjà favorisés, alors que les plus fragilisés ne bénéficient plus des effets redistributifs des politiques antérieures.

Permettez-moi de donner la définition du territoire pour éviter de faux débats: « le territoire: espace géographique dont les frontières, les périmètres ne sont pas immuables; dans lequel vivent et travaillent des femmes et des hommes, où s'organisent les rapports sociaux et les forces productives sous l'influence de multiples acteurs. »

De ce fait, les politiques territoriales de la région peuvent s'orienter:

- vers un accompagnement de la crise systémique.
  - ou en rupture, en construisant des projets de territoire à partir des préoccupations et des aspirations des populations.
- Pour la CGT les acteurs et décideurs du territoire doivent répondre aux attentes des citoyens qui pour la majorité d'entre eux restent vivre et travailler aux pays. Pour le groupe CGT, cet avis préconise une réelle avancée sur 3 piliers, la proximité avec un projet de territoire structurant, la démocratie sociale avec une meilleure gouvernance, et la non concurrence des territoires entre eux en partant du local au global.
- Pour le premier pilier, l'avis indique, je cite: « de ce fait, c'est la mobilisation locale et le projet qui doivent déterminer le territoire et non l'inverse ».



# Les interventions de la CGT

« le lien entre l'urbain et le rural »

Nous sommes bien dans la construction démocratique du projet de territoire.

La CGT s'inquiète de la construction de territoires de projets qui, à notre avis, s'inscrit dans une logique purement financière.

Dans le document du CESER, le lien entre l'aire urbaine et rurale est évoqué, je cite: « *l'intégration des problématiques urbaines et rurales locales dans un seul et même projet de territoire, une seule et même convention territoriale, un seul et même contrat de développement territorial* ».

La CGT approuve ce passage qui affirme avec force le lien entre l'urbain et le rural. Le CESER maintient que la référence aux zones d'emplois doit rester fondamental, cela est nécessaire pour le maintien des capacités de la région en à assurer la solidarité entre territoires urbains et ruraux, à qualifier un territoire pour prendre en compte les enjeux liés à l'emploi, à l'évolution des services publics et à l'aménagement de l'espace. Le groupe CGT se félicite de ce passage qui préconise la construction de projet axé autour d'une politique industrielle en lien avec le développement des services publics.

Pour la CGT un territoire qui vit économiquement et socialement, n'est pas un territoire dépeuplé ne proposant que des emplois précaires.

Dans le cadre de la gouvernance, la CGT soutien la proposition de la création d'un CODAL (Conseil de

Développement d'Action Locale) et affirme la nécessité de mettre en place un statut de l'élu et du mandataire, je ne résiste pas à l'envie de vous citer ce passage: « la participation de représentants de la société civile à la vie publique passe en effet par des nouveaux droits notamment en matière d'autorisation d'absences, d'indemnités et d'assurances ».

D'autre part la CGT n'approuve pas les Partenariats Public Privé. Les collectivités, pour celles qui s'y sont engagées, sont aujourd'hui en très grande difficulté.

Le groupe CGT est très préoccupé par l'acte III de la décentralisation. Ce que l'on n'évoque pas au travers de sa mise en place, c'est la MAP (Modernisation de l'Action Publique), au nom de laquelle on met en place la réduction des dépenses publiques au détriment des populations et notamment des salariés. Aux 50 milliards d'économies prévus par la loi de programmation des finances publiques 2013-2017, le gouvernement vient d'accorder 10 milliards supplémentaires.

Ces réductions budgétaires vont affecter tous les acteurs publics. D'ores et déjà, les dotations d'Etat aux collectivités locales seront amputées de 3 milliards supplémentaires pour les années 2014 et 2015, soit au total 6 milliards.

Ces baisses handicaperont leurs capacités d'investissement et de déploiement de politiques et de services publics de

proximité.

La métropolisation, c'est l'organisation du territoire concentré en matière économique, administrative et politique. C'est la mise en concurrence des territoires de notre région

L'avis propose un réseau métropolitain régional, qui indique et suppose un réseau de villes. C'est bien antagonique avec la future loi sur l'acte III de la décentralisation.

la CGT ne rejette pas la décentralisation, mais alerte contre toute forme de régionalisme qui exacerberait la concurrence entre territoire.

La CGT propose de revisiter cet avis du CESER une fois la loi votée et appliquée, afin de diagnostiquer comment cette déstructuration institutionnelle et ses effets sur les politiques territoriales sauront apporter la réponse qui convient aux besoins et aux attentes des populations.

La CGT reste à ce sujet très dubitative. Dans l'avis, comme je l'ai précisé, il y a des avancées, par conséquent la CGT le votera.

**Roger-Pierre Lemouzy**  
Pour le groupe CGT au CESER

# Hommage



Robert BLANCO nous a quittés,

C'est avec une grande émotion et une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre ami et camarade Robert Blanco, disparu suite à une grave maladie à l'âge de 62 ans. Cette disparition brutale affecte profondément les militantes et militants de la Haute-Garonne et ceux de la région Midi-Pyrénées qui l'ont connu. Secrétaire général de l'UD Haute-Garonne de 1977 à 1998 il a été membre du Comité régional CGT durant cette période. Béarnais d'origine, monté à Paris en 1968 dans un service des impôts il s'est immédiatement impliqué dans l'activité de son syndicat. En janvier 1972 il obtient sa mutation pour Toulouse. Marié la même année avec Martine, il sera père de deux filles Camille et Flora. Lors de son arrivée à Toulouse, il rencontre Roger Loubet qui l'oriente vers l'UD CGT 31 et Bernard Ribeira saura mettre à profit l'énergie de ce jeune militant dont il décèle les qualités de dirigeant et l'implique dans la section de l'Union Générale de la Fédération des Fonctionnaires et à la CE de l'UD. Il deviendra le secrétaire de cette structure locale puis élu au bureau national de l'UGFF CGT. Il adhère au PCF en 1973.

Bernard Ribeira le sollicite pour le remplacer au poste de Secrétaire Général de l'UD CGT 31, il sera élu à cette responsabilité en 1977 auparavant il a contribué pendant quelques mois à la mise en place de l'UL CGT du Mirail. En 1978, jeune secrétaire général de l'UD, il est élu à la CE Confédérale au 40<sup>e</sup> congrès de Grenoble. Son apport à la

réflexion du Comité régional CGT est important, dirigeant national de la CGT et secrétaire de la plus importante UD de la région, la position n'est pas toujours aisée. Dans un texte récent publié dans REPERES il disait ceci concernant l'activité régionale :

*« L'activité régionale à l'époque se structurait autour de nos interventions au CESR, mais elle avait aussi un contenu de lutte rassembleuse notamment contre la casse industrielle, pour la défense de l'emploi et des libertés syndicales. La région Midi-Pyrénées avec le poids déterminant de la Haute-Garonne en effectifs salariés et par conséquent en forces syndicales était diversifiée. Il y avait lieu de veiller à ne pas opposer les différentes réalités entre elles et de mesurer les spécificités existantes. La Haute-Garonne avec les industries aéronautiques, spatiales, électroniques comportait une part grandissante d'ingénieurs, cadres et techniciens. Le Comité régional était un lieu d'échanges entre secrétaires généraux d'UD et de mise en cohérence avec les orientations confédérales, il a en même temps impulsé de grandes mobilisations régionales avec de fortes participations. J'ai en mémoire les manifs à Toulouse avec plusieurs dizaines de milliers de participants en 1989 avec la participation de Marcelino Camacho et celle de 1994 avec le thème confédéral « J'ai la gueule de l'emploi » qui avait beaucoup fait débat à l'époque. J'ai en mémoire les actions pour le textile, l'habillement, le papier-carton, l'aéronautique..., pour les libertés avec par exemple, celle pour les cinq militants EDF de Rodez. Un souci m'animait : comment en permanence mobiliser les syndicats sur les enjeux régionaux ? Car sans cela on ne*

*pouvait escompter mobiliser et gagner. C'est dans ce va et vient vivifiant que doit se conduire l'action régionale avec les nécessaires constructions de convergences revendicatives. »*

Robert sera membre de la direction confédérale et du Comité régional jusqu'en 1998, moment où il quitte ses responsabilités pour réintégrer l'administration des impôts. Il fait partie des rares dirigeants syndicaux qui ont choisi, après plus de 20 ans d'activité syndicale permanente, de reprendre une activité professionnelle, il le fit avec succès en participant activement à l'activité syndicale de la section CGT des impôts. Travailleur infatigable, dirigeant rigoureux, fort de ses convictions c'est avec exemplarité qu'il dirigeait l'organisation en ayant le souci de former et de donner confiance à de jeunes militants et militantes. Tous ceux et celles qui ont travaillé à ses côtés ont milité dans le respect des valeurs communes. Il a contribué au développement de la CGT en Haute-Garonne faisant de l'union départementale une force incontournable et respectée dans le département. Il fût un dirigeant dont la CGT s'honore.

**Martine BERNARD-ROIGT**

*Membre de la CE et du bureau de UD31  
de 1975 à 1995*

*Roger Loubet a été secrétaire général de l'UGFF, revenu à Toulouse il exercera des responsabilités importantes dont celle de représenter la CGT Midi-Pyrénées au CESR, il sera le premier militant de la CGT à être Président de la commission Finances.  
Repères n°22 de juillet 2011*

## 8 mars 2013 : Journée de lutte des droits des femmes

Une centaine de manifestants venant des Unions Départementales et de nombreuses professions de la région était rassemblée devant le Conseil Général du Lot. Ils ont obtenu qu'une délégation soit reçue pour rétablir Yannick Lequentrec dans ses droits.



## IRHS : La crise, perspective(s) historique(s) et regard(s) critique(s)

Une soixantaine de participants-es venus-es des départements de Midi-Pyrénées assistaient à la conférence tenue par A. Boscus, maître de conférence en Histoire contemporaine à l'université du Mirail, le 15 mars dernier. Parmi eux on notait, notamment, la présence des responsables des instituts départementaux de la Haute-Garonne, du Gers, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et du Tarn-et-Garonne et du collectif cheminot d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées.



De l'avis unanime des participants les éléments de la conférence ont donné quelques clés de compréhension nouvelles sur la crise et les questions qui suivirent ainsi que le débat ont montré l'intérêt suscité par cette question.

L'intervention de synthèse de Roger Pierre Lemouzy secrétaire régional permettait de s'interroger sur la situation actuelle. Une initiative à renouveler !

## A vos agendas

### Congrès de l'UD du Gers

les 30 et 31 mai 2013

### Congrès de l'UD de l'Aveyron

les 13 et 14 juin 2013

### Congrès de l'UD du Tarn et Garonne

les 3 et 4 octobre 2013

